

MOTION DU GROUPE TAMPON AVENIR RELATIVE AU PLAN DE RELANCE DE L'ETAT

Mercredi 9 septembre 2020

Considérant la gravité inédite de la crise que nous traversons ;

Considérant que le coût de la vie à La Réunion est supérieur de plus de 25 % à la Métropole ;

Considérant que le taux de chômage est en moyenne de 25% à la Réunion et atteint plus de **55% chez les jeunes dans les Hauts de l'île** ;

Considérant que, résultant de ce qui précède, plus d'une famille réunionnaise sur deux vit en dessous du seuil de pauvreté ;

Considérant l'aggravation de la précarité qui frappe de plus en plus de familles réunionnaises ;

Considérant le chômage des jeunes,

Considérant les risques liés à l'augmentation de la misère sociale et notamment la hausse de la **délinquance** ;

Considérant qu'il est donc **impératif que des mesures d'urgence** soient mises en œuvre la relance de notre économie locale et pour **éviter une explosion sociale** ;

Le groupe Tampon Avenir :

- **Remercie l'Etat et Monsieur le Ministre des Outre-Mer, Sébastien LECORNU, pour l'attribution de 18.000 contrats aidés supplémentaires,** mesure essentielle pour la relance économique, la lutte contre le chômage et la précarité des ménages ;
- **Souhaite que ces contrats supplémentaires** soient conclus pour une durée de **six mois**, contre douze habituellement pour permettre de doubler, sur une même année, le nombre de bénéficiaires. **Ce sont ainsi 36 000 familles qui pourront bénéficier** de ces dispositifs, tellement importants dans les temps difficiles que nous vivons ;
- **Demande que l'Etat finance** ces contrats aidés à hauteur de **75%** afin que les Communes puissent les mettre en œuvre efficacement ;

- **Propose** que ces contrats soient **attribués en priorité aux territoires les plus frappés par la précarité** et, en particulier, ceux où le taux de chômage des jeunes est le plus élevé.
- **Demande** que ces contrats soient **largement attribués dans les territoires des Hauts**, à des **secteurs d'activités porteur d'avenir** tels que sont l'entretien et la protection de notre **environnement**, la préservation de **notre patrimoine naturel** et de la **biodiversité**.
- **Demande** que, dans **l'hypothèse où l'Etat ne financerait pas** ces contrats supplémentaires à hauteur de 75%, **une aide de 25 % soit accordée par le Département** aux Communes et aux EPCI ;
- Pour favoriser la relance de la commande publique, **propose que l'Etat étende aux Collectivités Locales le dispositif de Prêt Garanti**, sous la forme d'une avance de trésorerie, correspondant à 25% des du montant des investissements de 2019.

Ce prêt, destiné à financer les investissements indispensables à la relance de l'économie locale, serait remboursé sur 5 ans, après un moratoire d'une année.

Il serait prioritairement accordé aux collectivités dont le potentiel fiscal est inférieur à la moyenne de strate nationale, dont le taux d'épargne est inférieur à 12% et dont la capacité de désendettement est supérieure à 12 ans.

La Covid 19 impactera La Réunion probablement encore jusqu'à la fin de l'année 2020, nous subirons ses effet négatifs l'économie et l'emploi.

Le Groupe Tampon Avenir demande au Président du Département de soumettre la présente motion à l'assemblée plénière de ce jour et que si elle est adoptée de bien vouloir la transmettre au Président de la République, au 1^{er} Ministre, au Ministre des Outre-Mer et au Préfet de la Réunion

Pour le Groupe Tampon Avenir

André THIEN-AH-KOON

Augustine ROMANO

Laurence MONDON

Enaud RIVIERE

